

Message

30069061 541251939039 541

SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES
M DARNIS
LIEU DIT LA BRUNETTE
46110 BETAILLE

Contacts



Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr



Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07



TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX



Accueil
62 AVENUE Georges Clémenceau 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

Votre facture du 12 mars 2025

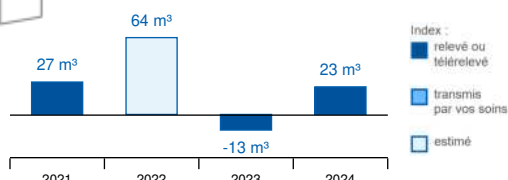
Compteur d'eau relevé le **24 octobre 2024**

Votre consommation est de **23 m³**

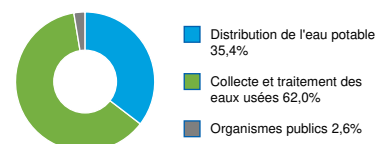
Montant prélevé le **28 mars 2025 : 207,37 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable SIAEP DE ROCAMADOUR-LACAVE	172,60
Collecte et traitement des eaux usées VEOLIA - COMMUNE DE ROCAMADOUR	302,16
Organismes publics	12,61
Total facture	487,37
Mensualités déjà prélevées	-280,00
Montant à prélever	207,37
	détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 28 mars 2025 sur votre compte numéro XXXXX320590.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050038791-001250156-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/05/2025	54,50 €
05/06/2025	54,50 €
04/07/2025	54,50 €
05/08/2025	54,50 €
05/09/2025	54,50 €
03/10/2025	54,50 €
05/11/2025	54,50 €
05/12/2025	54,50 €
05/01/2026	54,50 €
Total	490,50 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
L HOSPITALET ROCAMADOUR	23 m³	719597	015 mm	16/10/2023 74	24/10/2024 97	

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					163,61		172,60
Abonnement					127,39		134,39
Part Syndicale	2e semestre 2024				29,86	5,50	
	1er semestre 2025				29,86	5,50	
Part SAUR	2e semestre 2024				33,12	5,50	
	1er semestre 2025				34,55	5,50	
Consommation					36,22		38,21
Part Syndicale	Année 2024		23	0,6196	14,25	5,50	
Part SAUR	Année 2024		23	0,9553	21,97	5,50	

► Collecte et traitement des eaux usées					274,68		302,16
Abonnement					214,55		236,01
Part VEOLIA	01-07-24 / 06-08-24				12,53	10,00	
	07-08-24 / 31-12-24				57,07	10,00	
	1er semestre 2025				70,85	10,00	
Part Communale	2e semestre 2024				37,05	10,00	
	1er semestre 2025				37,05	10,00	
Consommation					60,13		66,15
Part VEOLIA	1er semestre 2024		11	1,2440	13,68	10,00	
	01-07-24 / 06-08-24		2	1,2980	2,60	10,00	
	07-08-24 / 31-12-24		10	1,6990	16,99	10,00	
Part Communale	Année 2024		23	1,1679	26,86	10,00	

► Organismes publics					11,96		12,61
Consommation					11,96		12,61
Consommation eau potable (agence de l'eau)	Année 2024		23	0,3200	7,36	5,50	
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	Année 2024		23	0,0700	1,61	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2024		23	0,1300	2,99	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 5,09 € / m3 soit 0,00509 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 450,25 €	TVA 5,50 % : 9,64 € TVA 10,00 % : 27,48 € TVA sur les débits : 37,12 €	Total facture TTC : 487,37 €
--	--	--	------------------------------

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

→ Message

Part Intercommunale/Communale
Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR
Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics
Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

- ✓ Paiement par TIP
Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.
- ✓ Paiement par chèque
Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.
- ✓ Paiement par prélèvement mensuel
Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.
- ✓ Paiement par Internet
Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr
- ✓ Paiement en espèces
Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.